



## TRANSFUSION en Hospitalisation A Domicile (HAD)

### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

#### - Demande d'HAD :

Sur prescription du médecin traitant, médecin coordinateur d'EHPAD ou du médecin hospitalier.

Par téléphone, fax, mail.

Fournir obligatoirement :

- La copie de la carte de groupe sanguin
- La copie de la carte d'identité
- Le dernier bilan biologique

#### - Admission en HAD :

- Après évaluation globale du patient.

#### - Coordination des soins gérée par l'HAD :

- Planification des soins avec le patient.
- Commande du PSL et du matériel de soin nécessaire.
- Acheminement au domicile du patient.

#### - Fin de prise en charge en HAD :

- Le lendemain de la transfusion

#### - Réorientation :

- Si le patient ne répond pas aux critères d'admission, l'information sera adressée le plus tôt possible au prescripteur.